



HAL
open science

Place de la créativité dans le programme de l'enseignement primaire de la République démocratique du Congo

Jonathan Mwenzi Enguta

► **To cite this version:**

Jonathan Mwenzi Enguta. Place de la créativité dans le programme de l'enseignement primaire de la République démocratique du Congo. Education et Développement.21.60-71, Nov 2018, Kinshasa, Congo-Kinshasa. hal-02539404

HAL Id: hal-02539404

<https://hal.science/hal-02539404>

Submitted on 10 Apr 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Place de la créativité dans le programme de l'enseignement primaire de la République démocratique du Congo

Jonathan ENGUTA MWENZI

(Reçu le 03 août 2018, validé le 19 novembre 2018)

(Received August 03th, 2018, validated November 19th, 2018)

Résumé

Cet article se propose d'analyser ou d'évaluer le programme de l'enseignement primaire congolais afin de déterminer la part réservée à la créativité comparativement aux autres aptitudes intellectuelles. L'analyse s'est faite en se servant de la taxonomie de Bloom comme critère d'évaluation.

Après analyse et interprétation des résultats, il s'est avéré que sur un total de 1409 objectifs éducatifs du programme éducatif congolais du niveau primaire, seuls 78 (soit 5,53 %) concernent explicitement la créativité au moment où l'intelligence classique à travers ses composantes essentielles (connaissance, compréhension, application et analyse) couvre 1331 objectifs éducatifs du programme (soit 94,47 %).

Ces résultats ont permis de confirmer avec force et détails que le programme de l'enseignement primaire congolais, partant de ses objectifs, ne stimule pas les potentialités créatives des élèves. Au contraire, il les inhibe de façon significative. Sur ce, nous avons proposé à ce qu'il y ait changement dans la pratique pédagogique en reformulant les objectifs éducatifs. Cette reformulation devra se faire en se situant plus dans le niveau élevé de la taxonomie de Bloom lors de la spécification des objectifs.

Mots-clés : Créativité, Programme éducatif, Taxonomie de Bloom, Enseignement Primaire.

I. Introduction

La créativité est, de nos jours, considérée comme étant une aptitude qui permet à l'homme de générer des réponses ou des solutions pertinentes, multiples, variées et inédites à tout problème que pose la vie en société. Au siècle où nous sommes, son importance n'est plus à démontrer. En effet, la créativité apparaît comme étant l'unique voie de recours pour améliorer la condition humaine et apporter des solutions à certains problèmes apparemment insolubles.

Comme toute autre aptitude, elle peut être développée, stimulée et entretenue, en famille et à l'école, à l'aide de certains exercices didactiques afin de mettre à la disposition de la société des sujets créatifs, autonomes et capables de résoudre de façon multiple certains problèmes sociaux. Faure (1971) affirme à ce sujet que s'il n'est dans le pouvoir de personne de faire jaillir la créativité à point nommé, il est du devoir des éducateurs d'organiser le travail et son rythme pour la rendre possible, plus que cela d'en favoriser inlassablement l'apparition et d'en développer en chacun l'aptitude par une pédagogie.

Torrance (1973) renchérit en disant que la créativité et l'invention peuvent être activées et stimulées comme aptitudes individuelles au moyen des stratégies pédagogiques bien élaborées. C'est dans cette optique que la majorité des systèmes éducatifs du monde ont confié à l'école la mission de développer et de stimuler la créativité (Amégan, 1993 ; Fasko 2000 ; Craft, 2001 ; Rey & Feyfant, 2012 ; Haddad, 2012).

La RDC, comme tout autre pays du monde soucieux de son devenir scientifique, n'en fait pas exception. En effet, plusieurs textes légaux congolais relatifs à l'éducation confient à l'école congolaise la tâche d'éveiller l'esprit créatif des apprenants. La loi cadre de l'Education Nationale (2014) confie à l'école congolaise la mission de développer en l'élève l'esprit critique, la créativité et la curiosité intellectuelle.

La charte nationale de l'Education (1992) adoptée lors de la conférence nationale souveraine et les états généraux de l'éducation (1996) définissent le profil de l'élève à former comme étant :

- Celui qui possède l'esprit créatif qui le rends capable d'imaginer plusieurs choix et solutions devant des situations difficiles (Ngub'usim, 2006).
- Un être humain capable de créer d'emplois pour soi-même et pour les autres (Ekwa, 2004).
- Un innovateur dans une quête permanente d'intégrer les éléments pertinents de notre patrimoine traditionnel (Ngub'usim, 2006).
- Un individu créatif, plein d'imagination mais également un individu capable d'imaginer plusieurs alternatives devant une même situation, de soulever les interrogations que suscitent cette situation et de proposer plusieurs réponses à chacune d'elles » (Art.7 de la Charte Nationale de l'Education, 1992).

La charte nationale de l'éducation (1992) reconnaît , aussi, que l'école congolaise doit former des citoyens producteurs, créatifs, cultivés, consciencieux, libres et responsables, ouverts aux valeurs sociales, culturelles et esthétiques, spirituelles et républicques. Ces finalités ou intentions créatives du système éducatif Congolais, à l'instar d'autres finalités, doivent être matérialisées et opérationnalisées à travers les programmes scolaires car les programmes ou les curriculums non seulement concrétisent dans le cadre de la situation historique, sociale et culturelle où ils émergent, les intentions de l'éducation scolaire mais aussi structurent un plan qui rend possible leur réalisation à partir de la pratique éducative en classe (El Boudamoussi, 2002).

En d'autres termes, les programmes définissent des objectifs éducatifs qui représentent une spécification des finalités qui sont généralement exprimées sous forme d'énoncés très vastes (Stenhouse, 1987). Les objectifs permettent d'explicitier les intentions éducatives ou les potentialités mentales ou encore d'autre type d'aptitude qu'il faudra développer chez les élèves.

Le présent article se propose d'analyser les programmes scolaires congolais du niveau primaire plus précisément les objectifs éducatifs des ces curriculums afin de déterminer la place que les processus cognitifs créatifs occupent par rapport aux autres aptitudes mentales. En d'autres termes, cet article a pour but principal de déterminer s'il y a adéquation ou cohérence entre les finalités créatives du Système Educatif Congolais et les objectifs éducatifs des programmes congolais du niveau primaire.

II. Méthodologie

La pertinence du choix du matériel d'étude et sa description ainsi que la procédure d'analyse des résultats sont les éléments abordés dans cette partie de notre article consacrée aux aspects méthodologiques.

2.1. Choix et Description du matériel d'étude

Il sied de signaler que c'est le contenu du programme congolais de l'enseignement Primaire qui est utilisé de façon précieuse dans cette recherche comme matériel d'étude.

Le recours au programme de l'enseignement primaire comme matériel de base de cette étude n'est pas fortuit et sans signification psychologique. Ce choix se justifie par le fait qu'il est recommandé que soient organisées à ce niveau des activités intellectuelles, sportives, culturelles et sociales qui favorisent chez l'élève le développement de la créativité (Landry, 1997). Autrement dit, les programmes de différentes matières prévues au niveau primaire doivent faire référence à la résolution des problèmes, aux capacités d'innovation et d'expression créatrice des jeunes à l'école.

Le programme de l'enseignement primaire dont il est question dans cette étude est celui qui est actuellement en vigueur bien qu'il y ait un autre programme en expérimentation. Il a été élaboré en 2000 et réédité en 2009 par la direction des programmes scolaires et matériels didactiques (Minepsp, 2009).

Il définit pour tout le cycle les objectifs généraux de chaque discipline, les objectifs intermédiaires du degré d'enseignement et les objectifs spécifiques par année d'études. Ces objectifs permettent de déterminer avec précision les résultats attendus en termes de connaissances, d'attitudes et de comportements de l'élève à la fin des activités d'apprentissage (Minepsp, 2009).

Outres les objectifs, il comprend les directives méthodologiques afférentes à chaque branche voire à chaque sous branche. Ces directives indiquent les méthodes et techniques appropriées, le matériel didactique souhaitable, les outils d'évaluation conseillé, les indications claires sur les activités que l'enseignant développera

progressivement et celles que l'élève mènera individuellement ou en groupe pendant les leçons d'une part ou après les leçons d'autre part (Minepsp, 2009).

Il regroupe les connaissances et compétences que l'élève doit acquérir à l'école primaire en trois grands ensembles: le domaine instrumental, le domaine d'éveil scientifique et esthétique (Minepsp, 2009).

2.2. Procédure d'analyse suivie

Pour déterminer la place de la créativité dans le programme scolaire congolais du niveau primaire, nous avons recouru à la méthode d'évaluation des programmes qui est considérée comme étant une des principales méthodes de recherche en éducation (Anderson, 1994). Cette évaluation peut se faire en partant de plusieurs modèles, à savoir : le modèle centré sur les objectifs, le modèle basé sur la décision, le modèle basé sur le consommateur, le modèle d'évaluation des curriculas, le modèle fonctionnel, le modèle d'évaluation basé sur la détermination d'un jugement de valeur... (El Boudamoussi, 2002).

Dans le cadre de cet article, c'est le modèle centré sur les objectifs qui a été utilisé en confrontation avec la taxonomie de Bloom. En d'autres termes, il était question d'analyser les objectifs éducatifs des programmes congolais en spécifiant le niveau de la taxonomie de Bloom couvert par chacun d'eux.

Cette taxonomie décrit six niveaux d'opération mentale susceptibles d'être utilisés dans la formulation et l'opérationnalisation des objectifs éducatifs, à savoir ; la connaissance, la compréhension, l'application, l'analyse, la synthèse et l'évaluation (Bloom, 1969). De ces six niveaux, seule la synthèse se réfère à la créativité ou à la pensée divergente au moment où les autres niveaux renvoient à l'intelligence classique ou à la pensée convergente (Minder, 1991, 1999).

A cette taxonomie, comme critère d'évaluation, nous avons ajouté la liste de Metfessel, Michael et Krisner (1969) qui complète la taxonomie de Bloom en y ajoutant des listes de capacité et des verbes à utiliser dans la formulation et l'évaluation des objectifs à chaque niveau de la taxonomie.

En partant des objectifs éducatifs du dit programme, notre travail a consisté concrètement à déterminer le niveau de la taxonomie que chaque objectif du

programme couvre et à spécifier enfin le pourcentage ou le poids respectif de chaque niveau de la taxonomie dans le but de déterminer la part de la créativité à travers le niveau synthèse.

III. Résultats

Les résultats présentés dans les lignes qui suivent se rapportent aux objectifs éducatifs. En effet, nous considérons objectif éducatif tout objectif élargi dans le programme de l'enseignement primaire congolais indépendamment de leur caractère général, intermédiaire ou spécifique.

Nous alignons dans le tableau suivant les objectifs éducatifs de différentes branches scolaires du programme congolais du niveau primaire tels que couverts par les différents niveaux de la taxonomie de Bloom.

Tableau n° 1 : Analyse du Rapport Objectifs éducatifs- Créativité dans le programme du niveau primaire

| OBJECTIFS EDUCATIFS | PROCESSUS COGNITIFS DE LA TAXONOMIE DE BLOOM | | | | | | TOTAL |
|--|--|----------------------|--------------------|----------------|-----------------|-------------------------------|-------|
| | Connaissance (1.00) | Compréhension (2.00) | Application (3.00) | Analyse (4.00) | Synthèse (5.00) | Evaluation ou Jugement (6.00) | |
| Langues Congolaises | 11 | 16 | 11 | 2 | 17 | - | 57 |
| Français | 30 | 48 | 11 | 4 | 17 | - | 110 |
| Mathématiques | 35 | 100 | 116 | 40 | 9 | - | 300 |
| Education Civique et Morale | 50 | 20 | 24 | 4 | 1 | - | 99 |
| Etude du Milieu | 18 | 9 | 2 | 1 | 2 | - | 32 |
| Education pour la Santé et l'environnement | 139 | 90 | 74 | 8 | 3 | - | 314 |
| Histoire | 17 | 38 | 3 | 5 | - | - | 63 |
| Géographie | 43 | 47 | 9 | 1 | 1 | - | 101 |
| Sciences Naturelles | 44 | 65 | 12 | 12 | 2 | - | 135 |
| Dessin | 12 | 14 | 3 | | 14 | - | 43 |
| Calligraphie | 10 | 17 | 11 | 1 | 1 | - | 40 |
| Chant et | 8 | 6 | 14 | 1 | 2 | - | 31 |

| | | | | | | | |
|--------------------------------|-------|-------|-------|------|------|---|------|
| Musique | | | | | | | |
| Education Physique et Sportive | - | - | 47 | - | 1 | - | 48 |
| Travail Manuel | 4 | 1 | 22 | 1 | 8 | - | 36 |
| Total | 421 | 471 | 359 | 80 | 78 | - | 1409 |
| % | 29,88 | 33,43 | 25,48 | 5,68 | 5,53 | - | 100 |

Il ressort à la lumière de ce tableau que sur un total de 1409 objectifs éducatifs du programme éducatif congolais du niveau primaire, seuls 78 (soit 5,53 %) concernent explicitement la créativité au moment où l'intelligence classique à travers ses composantes essentielles (connaissance, compréhension, application et analyse) couvre 1331 objectifs éducatifs du programme (soit 94,47 %).

En considérant la couverture créative des objectifs éducatifs par rapport aux disciplines scolaires, il apparaît clairement que les disciplines Dessin, langues congolaises, travail manuel, français ainsi que chant et musique occupent la première position en termes des curriculums stimulant la créativité ou privilégiant les activités créatives ou du niveau synthèse avec respectivement les pourcentages suivants 33,55%, 29,83%, 22,22%, 15,46% et 6,45%.

La première position occupée par ces disciplines par rapport aux autres disciplines en termes d'un programme stimulant la créativité peut se justifier par le fait que la plupart de ces disciplines ont pour objectifs généraux de développer de façon implicite ou explicite l'esprit d'imagination créatrice. A titre illustratif, il sied de signaler que :

- Le cours de Dessin a pour objectif général de développer l'esprit d'observation et l'imagination créatrice.
- Les cours de Langues congolaises et de Français ont pour objectif de permettre à l'élève de produire (créer) des textes simples en situations de communications réelles ou stimulées.

En dépit du fait que ces disciplines occupent la première position en termes de couverture créative dans les objectifs éducatifs, il sied de mentionner tout de même que la part de la créativité demeure faible dans ces disciplines comparativement aux autres aptitudes intellectuelles (connaissance, compréhension, application et

analyse) développées à partir du curriculum. Il y a toujours nécessité de revoir le programme afin de l'adapter aux exigences créatives actuelles.

Les disciplines les moins saturées en termes de créativité sont sans nul doute l'Education pour la santé et environnement, l'Histoire et la géographie avec des pourcentages quasi nuls en termes de contenus stimulant la créativité. Ce constat peut faire croire à certains qu'il est impossible de développer la créativité dans les disciplines d'éveil scientifique.

Il est important que tout scientifique se mette à l'idée qu'il est possible de formuler les objectifs pédagogiques de toutes les disciplines en se situant au niveau supérieur de la taxonomie de Bloom. Le concepteur du programme en confiant aux sciences naturelles la mission de développer l'esprit d'observation et le goût de la recherche personnelle, ne pensait-il pas à la créativité ?

A ceux qui pensent qu'il n'est pas possible de stimuler au même niveau la créativité et l'intelligence classique dans un programme éducatif, nous répondons qu'il est possible de stimuler la créativité dans toutes les disciplines scolaires sans pour autant négliger les aptitudes relevant de l'intelligence classique.

Notre conviction se fonde sur le postulat selon lequel lorsqu'on formule un objectif à un niveau supérieur de la taxonomie de Bloom, tous les autres niveaux inférieurs sont mobilisés en termes de ressources disponibles et nécessaires pour permettre de bien asseoir l'objectif du niveau élevé. Cette conviction trouve aussi son fondement scientifique dans la complémentarité qui existe entre les deux hémisphères cérébraux (dont l'un est considéré comme le siège de l'intelligence classique et l'autre le siège de la créativité) dans le fonctionnement mental (Ngub'usim, 2009).

IV. Discussion des résultats

Le poids respectif de la créativité à travers les objectifs éducatifs du programme congolais du niveau primaire (5,53%) comparativement à l'intelligence classique (94,47 %) démontre clairement qu'il y a disharmonie (inadéquation) entre les finalités éducatives et les objectifs éducatifs au niveau de la pratique pédagogique congolaise.

Nul n'ignore que les finalités éducatives sont des principes de pensées et d'actions d'origine philosophique, politique, religieuse, scientifique, épistémologique, pédagogique, psychologique, choisis en fonction de leur valeur et qui doivent orienter le choix des objectifs éducatifs...

Ce qui revient à dire que dans un système éducatif, les objectifs éducatifs doivent être formulés en tenant compte des principes énoncés au niveau des finalités éducatives. Les résultats de la présente recherche démontrent clairement qu'il y a inadéquation entre les finalités éducatives congolaises plus précisément les finalités créatives et les objectifs pédagogiques de l'enseignement primaire congolais. Cette inadéquation ressort clairement lorsque l'on compare l'accent mis sur la créativité dans les finalités éducatives congolaises (Charte Nationale de l'Éducation, 1992, Etats généraux de l'Éducation, 1996, Programme du niveau Primaire, 2009, Loi cadre, 2014) et sa part minime ressortie au travers de cette recherche.

Sur un total de 1409 objectifs éducatifs du programme éducatif congolais du niveau primaire, seuls 78 (soit 5,53 %) concernent explicitement la créativité ou la synthèse au moment où l'intelligence classique à travers ses composantes essentielles (connaissance, compréhension, application et analyse) couvre 1331 objectifs éducatifs du programme (soit 94,47 %).

Outre cette inadéquation entre les finalités et les objectifs éducatifs, il ya aussi inadéquation entre les objectifs éducatifs considérés selon leur caractère général, intermédiaire ou spécifique. Au moment où la créativité couvre 17,31 % des objectifs généraux, on constate curieusement qu'elle couvre 3,44 % des objectifs intermédiaires. Ce décalage de 17,31 à 3,44 nous laisse perplexe étant donné que les objectifs intermédiaires sont des intentions qui ont pour mission de concourir à l'atteinte des objectifs généraux. Quoi de plus normal que de retrouver dans ces deux niveaux approximativement le même pourcentage. Chose qui ne se vérifie pas dans notre recherche et remet en question l'élaboration du dit programme.

En dehors de cette divergence axiologique et didactique, il y a lieu de signaler aussi que les résultats de la présente recherche réconfortent la thèse selon la quelle l'école congolaise serait une école de la copie. En effet, l'école de la copie qui est pour Ngub'usim (2010) une école qui redoute de faire acquérir à l'apprenant la créativité ou l'esprit d'autonomie et d'indépendance de la pensée et du jugement,

privilégiant ainsi au contraire le conservatisme et le conformisme (l'intelligence classique).

En mettant l'accent dans la formulation des objectifs éducatifs sur la connaissance, la compréhension, l'application et l'analyse au détriment de la synthèse l'école congolaise s'érige en un obstacle efficace de la créativité des enfants et rend difficile l'atteinte des finalités créatives qu'elle s'est fixée. Les résultats de cette recherche démontrant que la créativité n'occupe pas une place de choix dans le programme éducatif congolais étant donné qu'elle est à la dernière position comparativement aux autres aptitudes intellectuelles développées à l'école illustrent clairement le caractère inhibiteur du potentiel créatif dans le chef du programme scolaire du niveau primaire. Chose qui rend difficile le développement de la créativité dans les salles de classe pour la seule raison que le programme est un instrument précieux que tout enseignant utilise pour transmettre la matière.

Ce qui revient à dire que si le programme éducatif ne stimule pas la créativité, il est tout à fait logique que toute activité pédagogique réalisée dans la classe inhibe la créativité des élèves. Le constat que l'école congolaise ne stimule pas la créativité ne date pas d'aujourd'hui.

Mpinda et Lumeka (1980) ont stipulé que si dans les principes, le système éducatif congolais a toujours préconisé la pédagogie de la créativité, en fait les voies pour y arriver sont restées inaccessibles, et que jusqu'à ce jour la pratique de cette pédagogie est nulle. Dans ce même contexte, Ngub'usim (1985) ainsi que Makolo et Mulumba (1987) ont constaté que l'école congolaise inhibe et étouffe les potentialités créatives des élèves.

Nous alignant derrière tous ces chercheurs, nous pensons que l'école congolaise ne permet pas le développement de la créativité et l'une des causes de ce manque de stimulation du potentiel créatif se trouve être le programme éducatif qui n'est pas adapté pour permettre l'épanouissement du talent créatif. Aussi longtemps que le programme ne stimulera pas la créativité, il sera impossible que les fruits de l'école congolaise puissent être débrouillards, créatifs et capables d'imaginer plusieurs alternatives afin de sortir le pays de ses multiples crises.

V. Conclusion

L'école congolaise a toujours été considérée comme étant une école qui inhibe et qui freine le potentiel créatif des élèves au lieu de le stimuler. Ce qui fait qu'elle produit des diplômés très peu débrouillards, très peu créatifs et incapables à relever les défis du développement et de la modernisation du pays (Ngub'usim, 2006).

Dans le souci de connaître la cause de cet état de chose et de proposer des solutions pour palier à ce problème, nous avons jugé important d'analyser le programme éducatif congolais du niveau primaire afin de connaître la part réservée aux activités créatives. Cette évaluation du programme s'est faite en se basant sur tous les objectifs éducatifs du curriculum congolais en se servant précisément de la taxonomie de Bloom comme critère d'évaluation. Notre travail a consisté précisément à déterminer le niveau de la taxonomie que chaque objectif du programme couvre et à spécifier enfin le pourcentage ou le poids respectif de chaque niveau de la taxonomie dans le but de déterminer la part de la créativité à travers le niveau synthèse.

Après analyse et interprétation des résultats, il s'est avéré que sur un total de 1409 objectifs éducatifs du programme éducatif congolais du niveau primaire, seuls 78 (soit 5,53 %) concernent explicitement la créativité au moment où l'intelligence classique à travers ses composantes essentielles (connaissance, compréhension, application et analyse) couvre 1331 objectifs éducatifs du programme (soit 94,47 %).

Ces résultats nous ont permis de confirmer que l'école congolaise, partant de son programme du niveau primaire, ne stimule pas (ne développe pas) la créativité des élèves mais elle ne fait que l'inhiber. Ceci nous a permis de considérer l'école congolaise comme étant une école de la copie qui mérite certaines réformes pédagogiques et didactiques afin qu'elle stimule la créativité des élèves.

Pour ce faire, il apparaît nécessaire de revoir la manière de formuler les objectifs éducatifs du curriculum et la stratégie de présenter les contenus du programme afin d'accorder une part suffisante aux œuvres de la créativité. Ce changement doit se concrétiser par la formulation des objectifs pédagogiques en se situant au niveau élevé (synthèse, évaluation) de la taxonomie de Bloom.

Références bibliographiques

- [1] Amégan, S. (1993). *Pour une pédagogie active et créative* (1^{ère} édition). Québec : Presses universitaires du Québec.
- [2] Anderson, G. (1994). *Fundamentals of educational research*. [3^{ème} ed.]. Basingstoke : The Falmer Express.
- [3] Bloom, B.S. (1969). *Taxonomie des objectifs pédagogiques : Domaine cognitif*. Montréal : Education nouvelle.
- [4] *Charte nationale de l'éducation* (1992). Kinshasa.
- [5] Craft, A. (2001) *une analyse de la recherche et de la littérature sur la créativité dans l'éducation*. Rapport de travail.
- [6] Ekwa Bis Isal, M. (2004). *L'école trahie*. Kinshasa : édition Cadicec
- [7] El Boudamoussi, S. (2002). *Evaluation des objectifs du Programme APQUA Scolaire 12-16: Formulation et analyse de cohérence*. Thèse de doctorat en Génie Chimique non publiée. Universitat Rovira I Virgili. Tarragona.
- [8] *Etats généraux de l'éducation* (1996). Kinshasa.
- [9] Fasko, D. Jr. (2000). Education and Creativity. *Creativity Research Journal*. 15 (3-4). 317-327.
- [10] Faure, P. (1971). Créativité et rigueur. *Pédagogie*. 2-3. 107-124.
- [11] Haddad, G. (2012). Les défis de la créativité. *Recherches et Perspectives en éducation/UNESCO : Contributions thématiques*, 1, Janvier 2012.
- [12] Landry, M-C. (1997). *La créativité des enfants : Malgré ou grâce à l'éducation*, Bruxelles : De Boeck Université.
- [13] Malolo Mathuhu, B.N. & Mulumba Mande, L. (1987). La créativité et l'école au Zaïre, *Zaïre-Afrique*, 213,145-159.
- [14] Metfessel, N.S., Michael, G. & Kirsner, G. (1969). Instrumentation of Bloom's and Krathwohl's taxonomies. *Psychology in the school*. 6. (3). 13-23.
- [15] Minder, M. (1991). *Didactique Fonctionnelle : Objectifs, Stratégies et Evaluation*, 6^{ème} édition, Bruxelles : De Boeck Université.
- [16] Minder, M. (1999). *Didactique Fonctionnelle : Objectifs, Stratégies et Evaluation*. 8^{ème} édition. Bruxelles : De Boeck Université.
- [17] Loi cadre de l'Education Nationale (2014). Kinshasa.
- [18] Minepsp. (2009). *Programme national de l'enseignement primaire*, Kinshasa : Edition de la Direction des Programmes Scolaires et Matériel Didactique.
- [19] Mpinda, M. & Lumeka, L.Y. (1980). Par la créativité pédagogique, changer l'école pour changer la vie en Afrique. *La dépendance de l'Afrique et les moyens d'y remédier*. Actes du CIAF. Paris : Berger – Levrault.
- [20] Ngub'usim Mpey-Nka, R. (2009.). *Méthodes de créativité et les innovations : Troisième graduat en psychologie*. Syllabus. Université de Kinshasa. Kinshasa.
- [21] Ngub'usim Mpey-Nka, R. (2006). Pour que l'école de la copie cède le pas à l'école incitatrice à la créativité des élèves : fondements et pistes. *Congo-Afrique*. 410. 486-502.
- [22] Ngub'usim Mpey-Nka, R. (2010). *Pour la refondation de l'université de Kinshasa et du Congo: faut-il recréer Lovanium ?*. Paris : L'harmattan.

- [23] Ngub'usim Mpey-Nka, R. (1985). Problématique de la créativité en milieu traditionnel africain et espoir de développement. *Zaire-Afrique*. 199. 545-557.
- [24] Rey, O. & Feyfant, A. (2012). Vers une éducation plus innovante et créative, *Dossier de l'actualité veille et analyses de l'Institut français de l'éducation*. 70.1-20.
- [25] Stenhouse, L. (1987). *Investigación y desarrollo del currículum*. Versiónes pañolapor Alfredo Guerra Miralles. 2^{ème} édition. Madrid : Morata.
- [26] Torrance, E.P. (1973). *Is creativity teachable ?* Indiana : Bloomington.

Jonathan ENGUTA MWENZI

Chef de Travaux à l'Université de Kinshasa, Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Éducation. Doctorant en Psychologie. Domaine de recherche : Psychologie de la Créativité.